

RTGT

RÉGIE DES TRANSPORTS DU GRAND TORONTO

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION ORDINAIRE N° 7 DU CONSEIL

DATE DE LA RÉUNION : Le vendredi 26 octobre 2007

LIEU DE LA RÉUNION : Salle du Conseil – GO Transit
20, rue Bay, bureau 600
Toronto (Ontario)
13 h à 15 h

PRÉSIDENT : Rob MacIsaac

MEMBRES PRÉSENTS : Roger Anderson – a quitté à 14 h 30
Paul Bedford
Gary Carr – a quitté à 15 h 25
Fred Eisenberger- a quitté à 14 h 55
Norm Kelly
Hazel McCallion
David Miller – a quitté à 14 h 55
Peter Smith

MEMBRES ABSENTS : Adam Giambrone
Bill Fisch

EMPLOYÉS PRÉSENTS : Michael Fenn, directeur général
Mary Martin, secrétaire
Employés de la RTGT

OUVERTURE :

À 13 h 40, le président Maclsaac déclare la réunion ouverte.

Le président Maclsaac remercie Peter Smith, président du Conseil de GO Transit, qui a mis la salle du Conseil de GO Transit à la disposition du Conseil de la RTGT pour sa réunion.

Bill Fisch et Adam Giambone ont avisé la RTGT qu'ils ne pourraient pas assister à la réunion.

Le président Maclsaac confirme qu'il y a quorum et que l'avis de convocation à la réunion, prescrit par le règlement de la Régie, a été envoyé.

DÉCLARATION D'INTÉRÊT :

Le président demande si des conflits d'intérêts potentiels existent; aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

CONFIRMATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE :

07-B60 Que le procès-verbal de la réunion du Conseil du 28 septembre 2007 soit approuvé.

Adoptée

ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification ni aucun ajout n'est proposé à l'ordre du jour.

REMARQUES DU PRÉSIDENT :

Le président Maclsaac remarque qu'un certain nombre de jalons importants seront étudiés au cours de la présente réunion, ce qui met en évidence les progrès accomplis par la RTGT dans l'exécution du mandat qui lui a été confié par la Province de l'Ontario.

Il porte aussi ce qui suit à l'attention du Conseil :

Réunions des maires de la région du grand Toronto et de Hamilton : Des contacts ont été établis avec le bureau de tous les maires en vue de prévoir une réunion au cours de laquelle le point sera fait avec chacun d'entre eux.

Comité consultatif : La plupart des candidats retenus ont été joints et ont accepté de participer aux travaux du Comité. Une première réunion est prévue le 27 novembre 2007.

Le président souligne aussi que la RTGT a franchi plusieurs étapes clés importantes depuis le mois de mars, date de la première réunion du Conseil.

BR-07-B61 Rapport du directeur général

Michael Fenn présente un aperçu du rapport du directeur général, distribué antérieurement par voie électronique aux membres du Conseil, et demande à Jim O'Mara d'expliquer brièvement son travail de rationalisation des évaluations environnementales des projets de transports en commun.

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport BR-07-B61 du directeur général au Conseil de la Régie des transports du grand Toronto soit déposé et archivé.

Adoptée

POINTS DE DÉCISION

07-B63 Plan stratégique de la Régie

IL EST RÉSOLU :

QUE le Conseil approuve le plan stratégique de la Régie tel que défini dans *Promouvons le changement – Un plan stratégique organisationnel pour la Régie des transports du grand Toronto* (26 octobre 2007).

Adoptée

07-B64 Calendrier 2008 des réunions de la RTGT

IL EST RÉSOLU :

QUE le Conseil approuve le calendrier 2008 des réunions du Conseil d'administration et du Comité permanent, annexé au présent procès-verbal (Annexe A)

Adoptée

07-B65

Rapport sur le budget 2007-2008 révisé

IL EST RÉSOLU :

QUE le Conseil adopte le budget 2007-2008 révisé tel que présenté sur le formulaire joint et constituant l'annexe B;

QUE le personnel fasse régulièrement rapport au Comité de contrôle sur le rendement budgétaire comparativement au budget 2007-2008 révisé;

QUE mandat soit donné au personnel de travailler avec le ministère des Transports pour remplir les modèles requis par le Conseil du Trésor dans le cadre du cycle budgétaire provincial 2008-2009 et ayant trait aux budgets d'immobilisations et de fonctionnement, conformes au budget approuvé pour 2007-2008 et aux autres priorités déterminées par le Conseil;

QUE mandat soit donné au personnel de faire part des projections budgétaires de la RTGT pour l'exercice 2008-2009 de même que de la présentation de la planification axée sur les résultats au Comité de contrôle afin que celui-ci puisse l'analyser en détail et soumettre des recommandations au Conseil;

QUE, malgré tout échéancier administratif applicable, en automne 2007, au cycle budgétaire provincial et tout échéancier particulier imposé par le Conseil du Trésor et le ministère des Transports, les modifications recommandées par le Conseil à la présentation de la planification axée sur les résultats pour les budgets d'immobilisations et de fonctionnement 2008-2009 soient incluses à la présentation de la RTGT pour étude dans le cadre du budget et des prévisions 2008-2009 de l'Ontario, et que le président et le directeur général prennent toute mesure qu'ils jugeraient nécessaire pour faire progresser les recommandations approuvées par le Conseil; et

QUE mandat soit donné au personnel de faire rapport au Conseil sur les résultats du processus de planification axée sur les résultats et sur les crédits budgétaires 2008-2009 après la publication du budget du printemps 2008 de l'Ontario, notamment sur un projet de budget de la RTGT pour l'exercice 2008-2009.

Adoptée

07-B66

Une structure de communications stratégiques pour la RTGT

IL EST RÉSOLU :

QUE le Conseil approuve la structure de communications, constituant l'annexe C;

QUE mandat soit donné au personnel de la RTGT et aux consultants de mettre en œuvre le mode de communications prévu à la structure ci-jointe;

QUE mandat soit donné au personnel de la RTGT et aux consultants de produire et de rendre public un aperçu de l'engagement stratégique de la RTGT auprès du public et des partenaires de façon à ce que les résidents et les entreprises de la région du grand Toronto et de Hamilton soient au fait des actions d'information prévues par la RTGT et de la façon dont le public et nos intéressés peuvent y participer;

QUE cette stratégie soit affichée sur les sites Web anglais et français de la RTGT et qu'une copie soit fournie à nos partenaires municipaux et provinciaux et à ceux du secteur des transports en commun; et

QUE mandat soit donné au personnel de la RTGT et aux consultants de présenter régulièrement, au besoin, un rapport sur les principaux éléments de la structure de communications stratégiques au Conseil afin que celui-ci puisse leur soumettre des recommandations sur la planification et la mise en œuvre.

Adoptée

07-B68

Stratégie nationale des transports en commun

IL EST RÉSOLU :

QUE mandat soit donné au personnel :

- (i) D'établir des principes politiques (fondés sur les notions de **nouveaux investissements importants destinés à fournir un financement spécial, durable et à long terme des transports en commun) compatibles avec ceux qui ont été exprimés par le Caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités**, en vue d'appuyer la mise en œuvre d'une stratégie nationale des transports en commun devant être portée à l'attention du ministère fédéral des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités.
- (ii) De rédiger un cadre de collaboration entre les trois agences régionales canadiennes de transport, soit l'Agence métropolitaine des transports (AMT), le Greater Vancouver Transportation Authority (TransLink) et la Régie des transports du grand Toronto (RTGT), **de même qu'un cadre de collaboration avec les principaux exploitants de sociétés de transports en commun** en vue de promouvoir la stratégie nationale des transports en commun, un financement durable et à long terme des transports en commun et d'autres sujets communs d'intérêt stratégique.
- (iii) De discuter et de collaborer régulièrement avec les municipalités et les plus importants exploitants de sociétés de transports en commun de la région couverte par le mandat de la RTGT afin de préparer de prochaines consultations avec le gouvernement du Canada et la Province de l'Ontario sur la conception et la mise en œuvre de la stratégie nationale des transports en commun.

- (iv) Conformément aux directives du Conseil, de rédiger et de signer une lettre d'entente entre la RTGT et les deux autres agences régionales de transport, conformément aux dispositions et aux conditions que le directeur général jugera nécessaire ou désirable d'y inclure.
- (v) De consulter d'autres organisations intéressées importantes et de collaborer avec elles. Ces organisations comprennent l'Association canadienne du transport urbain (ACTU), la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et le **Caucus des maires des grandes villes**; et
- (vi) De faire le point régulièrement sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de transports en commun, le financement durable et à long terme des transports en commun par le fédéral et un cadre de collaboration entre les trois agences régionales canadiennes de transports en commun.

APPROUVÉE TELLE QUE MODIFIÉE

Adoptée

ÉLÉMENTS D'INFORMATION

07-B67 Plan de financement proposé et stratégie d'investissement

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport 07-B67 intitulé Plan de financement proposé et stratégie d'investissement soit déposé à titre d'information.

Adoptée

Exposé de GO Transit

Bill Jenkins, directeur, services à la clientèle, GO Transit, présente un exposé sur les plans d'accès aux stations, notamment sur les améliorations visant les vélos, les piétons, les transports en commun locaux et les arrêts-minute devant être apportées au cours des cinq prochaines années.

IL EST RÉSOLU :

QUE le Conseil accepte et archive le rapport sur l'accès aux stations de GO Transit.

Adoptée

07-B70 Assurance de responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport 07-B70, Assurance de responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants, soit déposé à titre d'information

Adoptée

TABLE RONDE

Aucun sujet n'a été abordé lors de cette table ronde.

MOTION D'AJOURNEMENT : à 15 h 45

Adoptée

La présente est une copie certifiée conforme du procès-verbal de la réunion du 26 octobre 2007 du Conseil d'administration de la Régie

Président

Secrétaire